

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

**GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE**

**SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES**

OBJET :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE**

**SERVITUDE
CONSENTIE A
ENEDIS SUR LA
COMMUNE DE
MONNETIER-
MORNEX
PARCELLES B705
ET B3278**

Séance du : 30 septembre 2022

Convocation du : 21 septembre 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Madame Christine Ricci

N°A-2022-19

Membres présents : Anny Martin, Christine Ricci, Alain Carlier, Dominique Frei, Pascal Ganty, Jean-Marie Martin, Jean-Michel Vouillot, Ludovic Wisznieswski,

Membres excusés : Natacha Raccimolo, Alexandra Rys, Christian Aebischer, Patrick Antoine, Gabriel Doublet, Christian Dupessey,

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière du Téléphérique du Salève est propriétaire des parcelles B705 d'une superficie de 4778 m² et B3278 d'une superficie de 1424 m² sur la commune de Monnetier-Mornex.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la gare haute du téléphérique du Salève, la société ENEDIS (anciennement Electricité Réseau Distribution France), dont le siège social demeure sis 34 place des Corolles, Paris La Défense (92079) souhaite implanter des canalisations pour l'établissement à demeure et l'entretien de câbles électriques sur ces deux parcelles. Cela nécessite notamment :

- la pose d'une canalisation souterraine dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur totale de 80 mètres linéaires ainsi que ses accessoires,
- l'établissement si besoin de bornes de repérage,
- la pose d'un socle ou plusieurs coffrets ou accessoires,
- la réalisation d'élagages si besoin,
- l'utilisation des ouvrages et la réalisation de toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité.

La servitude fera l'objet d'un acte notarié et sera inscrite au Bureau des Hypothèques d'Annecy.

ENEDIS versera au GLCT une indemnité de 160 € (cent soixante euros).

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'instauration de cette servitude décrite ci-dessus,

APPROUVE les termes de la convention de servitude transmise par ENEDIS et du plan annexé, et prévoyant un montant d'indemnité fixé à 160 €,

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à la signer ainsi que tous les documents y afférent,

DECIDE d'imputer la recette sur le crédit ouvert à cet effet au budget du GLCT 2022, article 758, gestionnaire PATADM, antenne TDS.

La Présidente,
Anny Martin

Signé par : Anny MARTIN
Date : 04/10/2022
Qualité : GLCT - Présidence

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID : 074-200005551-20221004-A_2022_19-DE

ELECTRICITE EN RESEAU

PLANCHE 1

DA24/040153

TELEPHERIQUE DU SALEVE - MONNETIER-MORNEX

Légende Projet



705

Position INDICATIVE des limites CADASTRALES après agrandissement graphique du cadastre et calage sur des POINTS "DURS" existants. Ces limites ne pourront être prises comme base d'implantation d'un projet qu'après la réalisation d'un bornage contradictoire.

| 74185 | P0704 | POSTE | P |
|-------|-------|-------|---|
|-------|-------|-------|---|

Observations : Poste Privé 74185 P0704 "TELEPHERIQUE HAUT" Travaux de dépose A LA CHARGE DU CLIENT

Dépose : Déséquipement complet du poste Dépose et Recyclage du transformateur

| 74185 | P0027 | JONCTION | J1 |
|-------|-------|----------|----|
|-------|-------|----------|----|

Observations : Sur HTA issu du poste " Dommartin " GDO 74185P0027

Pose : 1 Jonction J3UP 150/150

| 74185 | P0043 | POSTE | P1 |
|-------|-------|-------|----|
|-------|-------|-------|----|

Observations : Nouveau poste PAC 4UF - RAL 7021 Nom : Téléphérique du Salève - Code GDO 74185 P0043

Pose : Prévoir plateforme de 15m²

- 1 Poste type 4UF - RAL 7021 - Toit terrasse - ILD
- 1 Transfo 400kVA
- 1 jeu de CSE 400A
- 1 Tableau BT TIPI 8-1200
- 1 Racc HTA 150 sur tableau HTA
- 2 Départs BT Monobloc sur TIPI
- 2 Racc BTAS 240 Alu sur TIPI
- 3 Fusibles HTA 43A
- 1 Ceinture équipotentielle

Liaison BT : Neutre : 1x240 Alu Phases : 2x240 Alu

| 74185 | P0043 | C4 - 192 KVA | |
|-------|-------|--------------|--|
|-------|-------|--------------|--|

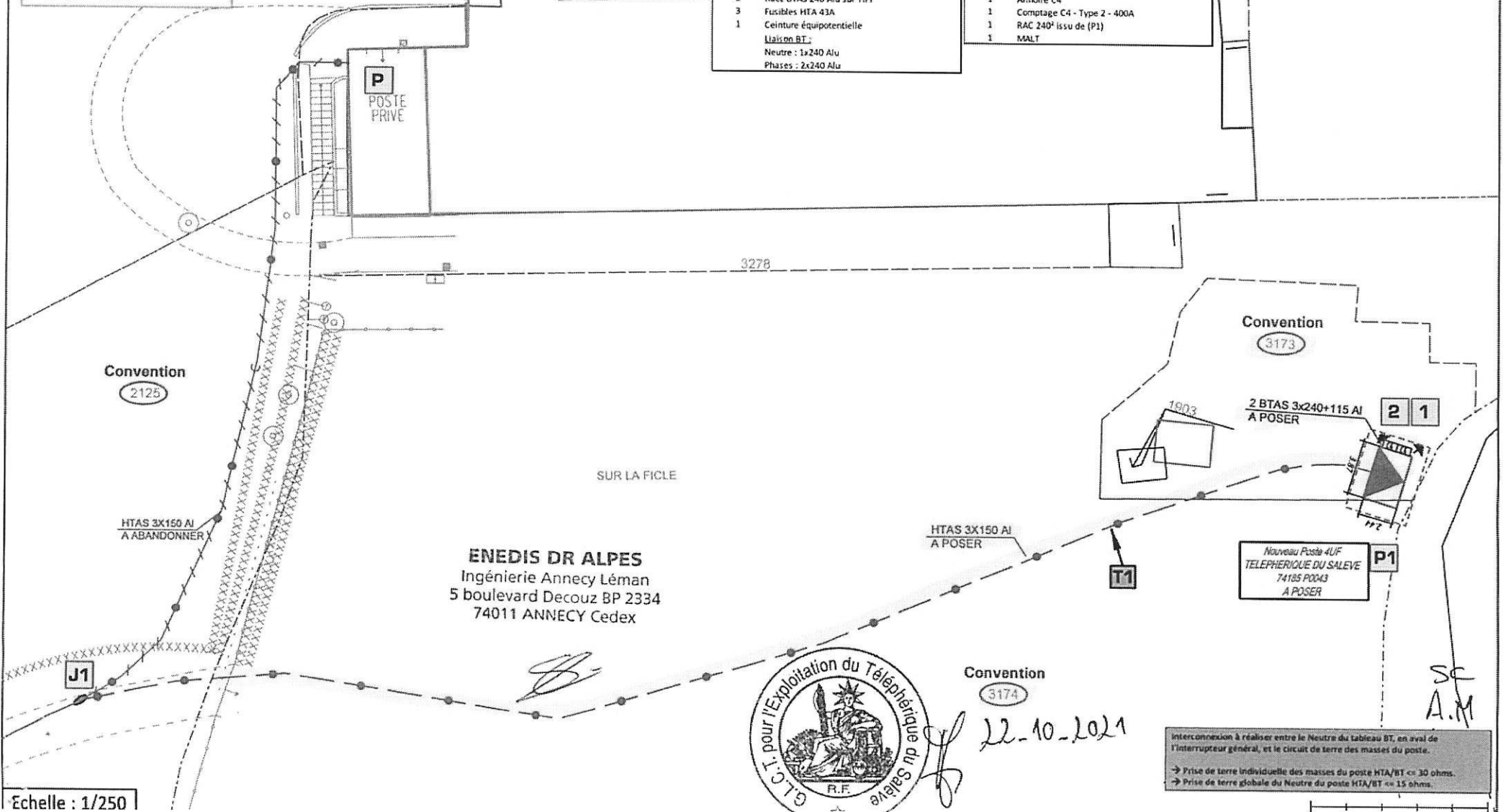
Observations : Piquetage implantation par le client

Pose : 1 Armoire C4 1 Comptage C4 - Type 2 - 400A 1 RAC 240² issu de (P1) 1 MALT

| 74185 | P0043 | C4 - 84 KVA | 2 |
|-------|-------|-------------|---|
|-------|-------|-------------|---|

Observations : Piquetage implantation par le client

Pose : 1 Armoire C4 1 Comptage C4 - Type 2 - 400A 1 RAC 240² issu de (P1) 1 MALT



ENEDIS DR ALPES
Ingénierie Annecy Léman
5 boulevard Decouz BP 2334
74011 ANNECY Cedex



Convention 3174
22-10-2021

interconnexion à réaliser entre le Neutre du tableau BT, en aval de l'interrupteur général, et le circuit de terre des masses du poste.

→ Prise de terre individuelle des masses du poste HTA/BT <= 30 ohms.

→ Prise de terre globale du Neutre du poste HTA/BT <= 15 ohms.

Echelle : 1/250